

# Agriculteurs engagés dans les questions de l'eau

Pour préserver la qualité de l'eau, il y a le chanvre (lire notre édition du 15 septembre), mais aussi la luzerne. Dans le cadre du programme Re-Resources, Eaux de Vienne et le GI2E Gué de Sciaux (du nom de l'aire de captage) sont engagés dans le développement de la filière. Reste à trouver des débouchés.

Marine Nauleau  
mnauleau@vienne-rurale.fr

L'évènement était unique, tout comme la Premos 500, la presse à pellets de chez Krone. Il n'y en a qu'une en France et Eaux de Vienne et le GI2E Gué de Sciaux organisaient mardi une journée technique autour de la machine. « Cela ouvre de nouveaux débouchés pour des cultures différentes. Je réfléchis à la luzerne pour allonger les rotations et diversifier les revenus » expliquait Adrien Plu, agriculteur sur 130 ha à Gencay. Dans le champ ou en stationnaire (pour un meilleur débit), la Premos 500 transforme la luzerne en pellets, pour la litière, le fourrage ou encore la méthanisation. « La luzerne est comprimée entre 2 cylindres à matrices de plus de 2 tonnes chacun » présentait Benoît Robidou, expert technique chez Krone, avant de signaler que



Autour de la presse à pellets de Krone, une trentaine d'agriculteurs découvraient cette semaine un des débouchés possibles pour la luzerne.  
Marine Nauleau

la machine n'est pas à vendre. « C'est un marché de niche et on veut que ça le reste. Nous accompagnons les agriculteurs pour s'assurer que la technique est viable dans leur exploitation avant une location. D'autant qu'il y a des critères à respecter et en premier lieu un tracteur d'au moins 500 chevaux, et d'un conducteur patient car le processus est lent »

confiait l'expert technique. « L'objectif est de montrer ce qu'on peut faire demain » précisait Frédéric Degueule, président du GI2E.

## Un séchoir à acquérir

La journée se tenait sur l'exploitation d'Alexandre Lerouge, à l'Ardil lonnerie de Saint-Savin. L'agriculteur est engagé, comme une dizaine d'autres, dans le GI2E Gué

de Sciaux, né il y a 5 ans sur l'aire de captage du même nom. « Les seuils d'alerte de qualité étaient dépassés. On a décidé d'agir » confirme Alexandre Lerouge qui cite des réductions d'IFT, des engagements de semis sous couverts et le développement de la filière luzerne. Sur les 2 000 ha du périmètre de captage, 10 % y sont consacrés. « Les résultats montrent une baisse, depuis 2020, des taux de nitrates et de pesticides » soulignait Félix Ballery, chargé de

projets agricoles à Eaux de Vienne au sein du GI2E Gué de Sciaux. Reste à trouver des débouchés. Pour l'heure, la luzerne du GI2E est vendue sur pied à des éleveurs. « Il faut acquérir un séchoir. Il garantit une meilleure valorisation de la luzerne. Sans séchoir pas de filière possible et il pourrait aussi avoir d'autres usages » précise Frédéric Degueule. Une étude, financée par Vienne et Gartempe, pour choisir le séchoir, est en cours. Les agriculteurs préfèrent un modèle à balles.

## Eaux de Vienne : le président s'agace

Guillaume de Werbier  
gdewerbier@vienne-rurale.fr

La semaine dernière, le président d'Eaux de Vienne, Rémy Coopman, a montré son agacement sur la gestion du dossier du chlorothalonil, dont des traces ont été détectées dans l'eau potable sur les deux tiers du département (lire notre édition du 9 juin dernier). Cette présence du fongicide a abouti à la demande d'une dérogation aux limites de la qualité de l'eau, faite par l'Agence régionale de la Santé (ARS), qui devrait être validée prochainement par un arrêté préfectoral. Il fixera 3 seuils de qualité de l'eau, en fonction des secteurs.



Rémy Coopman souhaite revoir l'organisation territoriale des unités de distribution.  
Guillaume de Werbier

coûts insupportables pour Eaux de Vienne. Pour être en règle, s'il faut renouveler les charbons actifs qui filtrent l'eau dans toutes nos unités de traitements, ça nous reviendrait à 18 M€/an. Il y aura forcément des répercussions pour les abonnés. » Pour le président, « il est hors de question » également de construire des stations « partout dans le département » pour traiter le chlorothalonil et d'autres matières

actives qui pourraient être identifiées à l'avenir. « On demande à l'abonné de payer pour ça, et non au pollueur. C'est inacceptable. Ce n'est pas une solution satisfaisante. Avec la dérogation, on aurait 6 mois de plus pour mettre en place une stratégie d'action. Mais le problème c'est que dans 6 mois, la situation sera identique. Ce calendrier n'est pas tenable. »

Rémy Coopman appelle de ses vœux à une gestion concertée du problème. « Ce n'est pas un sujet relevant seulement de notre syndicat ! Il faut construire de nouveaux modèles entre partenaires et réfléchir à des solutions à l'eau que nous voulons demain sur notre territoire. »

D'ici là, Eaux de Vienne s'est mis en ordre de marche pour prendre en charge la gestion du problème en créant une direction Innovation et développement. Ses élus ont eu un séminaire sur la stratégie sur la ressource en eau pour les années à venir. Ils comptent également revoir l'organisation territoriale des unités de distribution d'eau.

## LES ÉLUS DE VIENNE ET GARTEMPE S'IMPATIENTENT

« L'eau, c'est une préoccupation depuis 20 ans sur le territoire. Et le budget d'1,2 M€ en 2023, consacré aux milieux aquatiques, est conséquent » affirmait récemment Gisèle Jean, vice-présidente de Vienne et Gartempe, chargée notamment de la transition écologique. Le ton est quelque peu agacé quand les élus égrainent les actions menées : entretien des cours d'eaux, restauration des berges, arrachage des plantes invasives et, du côté du secteur agricole : aménagements d'abreuvoirs et de clôture, financement de formations, d'étude de marché ou de concours pour développer de nouvelles pratiques environnementales. Récemment, les élus du territoire avaient décidé de lancer une sorte de « cri d'alerte » regrettant « des études rejetées, des arrêtés pris trop tardivement, des blocages administratifs » et réclamant « des solutions qui prennent en compte la globalité du problème de l'eau ».

**Vente de Taureaux Reproducteurs Limousins prêts à saillir**

JEUDI 28 SEPTEMBRE 2023 À PARTIR DE 13H30  
À MALONZE 23300 LA SOUTERRAINE



**BOVINS LIMOUSINS**  
VENTE AUX ENCHÈRES  
DE VEAUX À HAUT POTENTIEL  
GÉNÉTIQUE  
ET VENTE SOUS PLI CACHÉTÉ  
DE VEAUX SÉLECTIONNÉS  
EN FERME.

- ☑ Possibilité de livraison.
- ☑ Billet de garantie conventionnelle délivré pour chaque animal vendu.
- ☑ Restauration rapide sur place.

CATALOGUE SUR :  
[www.celmar.fr](http://www.celmar.fr) et Facebook

CONTACT : 05 55 63 92 41  
REPRO@CELMAR.COOP - WWW.CELMAR.FR



**COOPÉRATIVE D'ÉLEVEURS BOVINS ET OVINS**

Siret 314 492 349 000 19  
Société Coopérative agricole  
à capital variable

MALONZE - BP40 -  
23 300 LA SOUTERRAINE  
05 55 63 04 53

✉ repro@celmar.coop

🌐 www.celmar.fr

📍 Celmar

## Répercussions pour les abonnés

Rémy Coopman s'offusque de ce choix : « On avait demandé qu'un seul seuil clair de qualité de 3 mg/l soit établi (seuil au-dessus duquel l'eau est impropre à la consommation). Je n'ai pas d'abonnés différents des autres. Ça va générer des